**Article**

# *La télémédecine en tant que bonne pratique pour pallier au déficit de médecins spécialistes dans les régions défavorisées en Tunisie*

Devant la pénurie des médecins spécialistes dans les régions défavorisées en Tunisie, lesquelles abritent pourtant plus de 40% de la population tunisienne, et devant les difficultés dans le secteur de la santé à cause de l'offre médicale qui demeure en retard par rapport au reste du pays, la télémédecine représente une solution au manque de médecins spécialistes dans ces régions.

Cette forme de pratique médicale à distance, mettant en rapport, entre eux ou avec un patient, un ou plusieurs professionnels de santé, permet d'établir un diagnostic, de requérir un avis spécialisé, et même de prescrire des traitements. La télémédecine a fait l'objet d'une première expérience en ophtalmologie à l'hôpital régional de Tozeur en juillet 2017.

341 patients ont été examinés en 2 mois, grâce à la télémédecine à Tozeur. La transmission du diagnostic adressé par un spécialiste vers le centre de santé où se trouve le patient n'a nécessité que 5 minutes.

**« 5 minutes au lieu de 6 mois »**

Le Directeur régional de santé de Tozeur, Dr Nébih Thabet, a affirmé qu'ils ont réussi à pallier au manque de spécialistes grâce à la télémédecine, ce qui a permis « un important gain de temps : le diagnostic est établi en 5 minutes au lieu d'une durée allant parfois jusqu'à 6 mois ». Le directeur régional a mis l'accent sur le rôle de cette pratique qui « pourra se développer pour de nombreuses autres spécialités, notamment dans le centre intermédiaire, émanant du PAZD, qui devra être relié par la télémédecine avec un autre hôpital ».

Pour sa part, le médecin ophtalmologue à l'hôpital régional de Tozeur, le Dr. Anis Mahmoud, a expliqué que l'expérience de télémédecine dans la région est faite dans un cadre de parrainage établi avec le service universitaire d'ophtalmologie de Mahdia ainsi que celui de Monastir. Il précise que « dans les expertises envoyées, nous recevons les diagnostics de la part de tous les protagonistes des différents services, permettant ainsi d'ouvrir la voie, parfois, à des concertations entre nous tous dans le but de résoudre le cas ».Il a également précisé que « grâce à la télémédecine, le patient est ausculté dans le centre de santé de sa région par un technicien paramédical formé, qui envoie les clichés avec la fiche du patient à des spécialistes situés dans d'autres régions. Après interprétation des clichés par les spécialistes, les résultats sont transmis par mail, souvent dans les minutes qui suivent, puis une lettre avec les résultats est adressée au médecin généraliste traitant ». « En cas de diagnostic nécessitant une intervention supplémentaire, un rendez-vous pour une consultation dans la structure de santé de la région du patient est fixé », a-t-il poursuivi.

Parmi les points positifs de la télémédecine, selon le Dr. Mahmoud, figure la réduction des délais d'attente pour un rendez-vous, parfois de 6 mois à 5 minutes. Mais au-delà même du gain du temps, dans certains cas, en n'agissant pas rapidement, la santé du patient pourrait se détériorer et son état risque de passer très rapidement d'un état stationnaire à un état de détérioration au-delà de toute ressource thérapeutique, constatant que « la télémédecine peut donc aider à préserver la santé du patient, ce qui n'a pas de prix ».

Du côté usager, un patient interviewé a exprimé sa satisfaction quant aux apports de la télémédecine dans sa région, en insistant sur le rôle de cette pratique qui lui a épargné plusieurs déplacements et beaucoup de perte de temps. Il a révélé son enthousiasme en disant : « quand j'entends que l'Union européenne soutient plusieurs régions dans le domaine de la santé, je suis très heureux ! Parce qu'il n'y a pas plus primordial que la santé ».

Dans le même contexte, l'Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, M. Patrice Bergamini, a estimé que « des choses extraordinaires ont eu lieu actuellement en Tunisie. La révolution digitale ou numérique permettra d'investir davantage dans le domaine de la télémédecine ». « Un patient qui réside loin de la capitale, et qui a besoin du diagnostic de sa radio thorax, par exemple, grâce à la digitalisation, la radio est transmise directement à l'hôpital avec un diagnostic posé par un professeur de radiologie et le patient obtient le résultat dans la journée même » a-t-il ajouté. M. Bergamini a mis en exergue la nécessité de travailler sur la télémédecine, en tant que méthode pour surmonter la carence des spécialistes dans les régions défavorisées en Tunisie.

La télémédecine permet donc aux patients d'obtenir les résultats de leurs examens en quelques minutes au lieu de plusieurs semaines, ce qui a un impact direct en matière de gain de temps conséquent et de frais liés aux déplacements inhérents aux rendez-vous, que cette pratique médicale a permis d'en dispenser. Cette pratique innovante met en œuvre une démarche de préventions de risques de complications dues au retard de diagnostic.

**La télémédecine dans les objectifs sanitaires nationaux**

De son côté, le Chargé de Mission « e-santé » au cabinet du ministère de la santé, M. Helmi Ismail a affirmé qu'un appel à initiatives a été lancé en 2017 afin de pouvoir accompagner 5 projets territoriaux de télémédecine dans l'objectif d'atteindre les objectifs sanitaires nationaux suivants :

1. La prise en charge des patients dépendants et des maladies chroniques ;
2. L'accès à une médecine de qualité en minimisant les trajets vers la capitale depuis les régions isolées ;
3. Une démarche d'innovation technologique et organisationnelle dans les domaines du diagnostic, la gestion des dossiers patients, la gouvernance du médicament, de la prévention et de la formation ;
4. La coopération sanitaire et médico-sociale entre professionnels de santé ;
5. Une économie financière à l'échelle d'un établissement de santé ou d'un territoire.

A l'issue de cet appel à initiatives, 5 projets de télémédecine ont été sélectionnés. Il s'agit de la Télé-cardiologie (SudCVD), portée par le CHU Hédi Chaker, la Télé-périnatalité du Sud (RTPS), portée également par le CHU Hédi Chaker, ainsi que l'aide aux premiers secours et aux interventions d'urgence en cardiologie, portée par la Direction régionale de la santé de Nabeul, la Télé-échographie obstétricale, portée par le Centre de maternité et de néonatalogie de Tunis (CMNT) et la Télé-radiologie, portée par l'Institut Mohamed Kassab d'orthopédie (IMKO).

Le Chargé de Mission « e-santé » a indiqué que son département travaille depuis septembre 2017 avec les porteurs de ces initiatives « afin de leur apporter un appui technique, juridique et financier pour un déploiement sur la période de 2018-2020 sous réserve d'obtention des fonds nécessaires » a-t-il précisé. Il a, par ailleurs, assuré que l'ambition pour 2018-2020 est de pouvoir accompagner avec succès ces 5 premières initiatives, qui auront un impact tangible sur quasiment l'ensemble du territoire tunisien, en vue de les généraliser et de les reproduire à partir de 2020 en faveur des patients tunisiens dans l'objectif d'asseoir le droit à un accès aux soins de qualité sur tout le territoire tunisien.

**« ESSAHA AZIZA »**

M. Le Danois, l'Attaché de coopération en santé au sein de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie, chargé du programme PAZD, a assuré de la continuité de la consolidation de l'Union européenne au secteur de la santé en Tunisie, en affirmant qu' « il y a déjà un programme d'appui au secteur de la santé qui porte l'appellation de « ESSAHA AZIZA » (الصحة عزيزة), signé entre le Gouvernement tunisien, le Ministère de la Santé et l'Union européenne en septembre 2017 pour les 4 années à venir. Ce programme comporte des équipements, de l'assistance technique et un accompagnement à la société civile. Il s'agira d'une continuité de ce qui a été déjà fait, en particulier en termes de télémédecine (ophtalmologie, radiologie…) et autres types de mobilités (kits de diagnostic mobiles pour les sages-femmes..). L'idée principale est d'optimiser les ressources existantes et d'utiliser les nouvelles technologies, qui permettent, lorsqu'elles sont bien utilisées, de réduire les coûts, tant pour le système de santé que pour l'usager, mais aussi de rapprocher les services de santé de son domicile ou de son lieu de travail ».

**Amel Driss – journaliste**
**Pour le compte de l'Agence Local & Global**
**Dans le cadre de l'évaluation du programme PAZD-II financé par l'Union européenne**